



GROUPE IDELIANS

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Du 08 DECEMBRE 2022 à 09H30****OBJET :****3 / RENOUELEMENT PARTIEL DES INSTANCES D'HAMARIS**  
**SUITE A L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES****Délibération n° 2022 024 CA****16 administrateurs sont présents, 5 administrateurs ont donné un pouvoir, le quorum est atteint.****Sont présents :**

M. Bertrand OLLIVIER, Président, désigné par le Conseil Départemental,  
M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,  
M. Jean-Pierre BRUNSEAU, désigné par l'U.D.A.F de la Haute-Marne,  
M. Serge BURTE, élu par les locataires,  
Mme Michelle COLLARD, élue par les locataires,  
Mme Sophie DELONG, désignée par le Conseil Départemental,  
M. Denis FAHY, élu par les locataires,  
M. Manuel GALLAND, désigné par l'Union Départementale C.G.T,  
Mme Anne-Marie GORSE, désignée par le Conseil Départemental,  
Mme Nathalie GUILLEMIN, désignée par les associés des collecteurs du 1% logement,  
M. Michel HUARD, désigné par le Conseil Départemental,  
Mme Anne-Marie NEDELEC, Vice-présidente, désignée par le Conseil Départemental,  
M. Dominique MERCIER, désigné par le Conseil Départemental,  
M. André NOIROT, désigné par le Conseil Départemental,  
M. Dominique THIEBAUD, désigné par le Conseil départemental,  
Mme Amina TAYRI, élue par les locataires,

**Sont représentés :**

Mme le Préfet de la Haute Marne, représentée par Mme Nelly ROBERT, Cheffe du service Habitat et Construction (DDT), M. Michel ANDRÉ, désigné par le Conseil départemental (Pouvoir à Mme NEDELEC), M. Robert COSTANZA, désigné par le Conseil Départemental (Pouvoir à M. HUARD), Mme Marie-Noëlle HUBERT, désignée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne (Pouvoir à M. HUARD), M. François ROBIN, représentant une association œuvrant dans le domaine de l'insertion (Pouvoir à M. OLLIVIER), M. Damien THIERIOT, désigné par le Conseil Départemental (Pouvoir à M. OLLIVIER),

**Est excusé :**

M. Olivier GIRARDOT, désigné par l'union départemental CFDT,

**Est absente :**

Mme Anne CARDINAL, désignée par le Conseil départemental,

**Assistent en outre à la réunion :**

M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général, Mme Sophie PY-FOURES, société KPMG, Mme Christine DELALOY, Secrétaire du CSE, Mme Sandra CATTAN, Directrice des ressources internes, Directrice générale adjointe, M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine, Mme Corinne MORO, Directrice financière, Cindy SCHMITT, assistante de Direction.



52902 CHAUMONT Cedex 9  
T - 03 25 32 33 00 • F - 03 25 32 22 28  
www.hamaris.fr

RCS Chaumont B 403 891 997 (96 B 12)



Conseil départemental de la Haute-Marne, partenaire de votre cadre de vie

Le 23 novembre 2022, s'est déroulé le dépouillement des élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration.

Deux listes se sont présentées : la liste CNL 52 et la liste UD93 affiliée à la CGL (annexe 1)

Sur 5 058 inscrits, il y a eu 918 votants (18.15%) dont 48 votes électroniques, 812 votes exprimés, 1 nul et 105 blancs.

La liste CNL 52 a obtenu 509 voix (62.68%) et 3 élus

La liste UD93 - CGL a obtenu 303 voix (37.32%) et 1 élu

Ont été désignés :

- Pour la liste CNL 52 :
  - o M. Denis FAHY (Froncles)
  - o Mme Michelle COLLARD (Montier en Der)
  - o M. Serge BURTE (Froncles)
  
- Pour la liste UD 93- CGL :
  - o Mme Amina TAYRI (Langres)

L'article R 421-7-5° précise que « Les représentants des locataires siègent au conseil d'administration à compter de la clôture du dépouillement des élections. En cas d'empêchement pour une durée de plus de trois mois et après en avoir informé le président du conseil d'administration, un représentant des locataires peut se faire remplacer, pendant la durée de l'empêchement et pendant un an au plus, par une personne figurant sur la même liste »

Pour faire suite à cette élection, il convient de procéder au renouvellement partiel des instances où siège un membre représentant les locataires :

Les instances visées sont :

- A- Le Bureau
- B- La Commission d'Attribution des Logements et Examen de l'Occupation des Logements
- C- La Commission d'Appel d'Offres et Commission des Achats

D'autre part, tout membre du Conseil d'Administration peut siéger à la Commission sociale. Il convient donc de demander aux nouveaux administrateurs s'ils souhaitent être membre de cette commission.

#### **A- Election d'un membre du Bureau du Conseil d'Administration (article R.421-12 du CCH)**

Le Conseil d'Administration forme en son sein un Bureau qui comprend outre le Président du Conseil d'Administration (Président de droit du Bureau), 6 membres élus au scrutin majoritaire, dont l'un d'eux est choisi parmi les représentants des locataires.

Actuellement, le Bureau est composé de la manière suivante :

Président : M. Bertrand OLLIVIER, désigné par le Conseil Départemental,  
Vice-présidente : Mme Anne-Marie NEDELEC, désignée par le Conseil Départemental,

Membres : M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil Départemental,  
Mme Michelle COLLARD, représentante des Locataires,  
M. Robert COSTANZA, désigné par le Conseil Départemental  
M. Michel HUARD, désigné par le Conseil Départemental  
M. André NOIROT, désigné par le Conseil Départemental

**Il convient donc d'élire un membre en remplacement de Mme COLLARD.**

Ce membre ne peut être élu au premier tour de scrutin s'il n'a pas réuni la majorité absolue des voix des membres du Conseil ayant voix délibérante. En cas de partage égal des voix, celle du Président du Conseil d'Administration est prépondérante.

Les pouvoirs du Bureau sont détaillés en fin de dossier.

M. Bertrand OLLIVIER sollicite les candidatures.

Deux candidatures sont présentées, celles de M. Denis FAHY et de Mme Amina TAYRI.

M. Bertrand OLLIVIER sollicite les administrateurs sur la méthode de vote qu'ils souhaitent employer.

Il est demandé une élection à bulletin secret.

M. Dominique THIEBAUD qui assiste à la réunion en visio, ne participe au vote.

**Le résultat est le suivant :**

**Nombre de votants..... : 20 (dont 5 pouvoirs)**

**Nombre de voix valablement exprimées..... : 20**

**Nombre de voix pour M. Denis FAHY : 16**

**Nombre de voix pour Mme Amina TAYRI : 2**

**Nombre d'abstention ..... : 0**

**Nombre de bulletin blanc ..... : 2**

**Nombre de bulletin nul..... : 0**

**\*\*\*\*\***

***M. Denis FAHY, représentant des locataires, est déclaré élu membre du Bureau, à la majorité absolue (16 voix sur 20).***

**B- Élection d'un membre de la Commission d'Attribution des Logements et Examen de l'Occupation des Logements (article R.441-9 du CCH)**

Le Conseil d'Administration constitue une Commission d'Attribution des Logements composée de 6 membres choisis en son sein, dont un a qualité de représentant des locataires.

Siègent également avec voix délibérative :

- le préfet ou son représentant
- le président de l'EPCI compétent en matière de PLH ou son représentant pour l'attribution des logements situés sur le territoire relevant de sa compétence
- le maire de la commune où sont situés les logements à attribuer, ou son représentant

La CALEOL comprend également des membres avec voix consultative :

- un représentant d'une association agréée au titre de l'ingénierie sociale, financière et technique
- sur appel du président de la CAL, un représentant d'un CCAS ou d'un service chargé de l'action sanitaire et sociale du département du lieu d'implantation des logements
- les réservataires non membres de droit pour l'attribution des logements relevant de leur contingent.

**Actuellement, cette commission est composée de la manière suivante :**

Membres titulaires : M. Robert COSTANZA, Président de la commission  
M. Manuel GALLAND, Vice-président de la commission  
M. Serge BURTE, représentant des Locataires,  
Mme Anne-Marie GORSE  
M. Michel HUARD  
Mme Marie-Noelle HUBERT

Membres suppléants : M. Michel ANDRE  
M. Jean-Pierre BRUNSEAUX  
Mme Michelle COLLARD, représentante des Locataires,  
M. Olivier GIRARDOT

**Il convient donc d'élire un membre titulaire, en remplacement de M. BURTE et un membre suppléant en remplacement de Mme COLLARD.**

Les membres sont élus par le Conseil d'Administration, à la majorité simple, avec voix prépondérante du Président.

**Il est procédé à l'élection du membre titulaire.**

M. Bertrand OLLIVIER sollicite les candidatures.

Deux candidatures sont présentées, celles de Mme Michelle COLLARD et celle de Mme Amina TAYRI.

M. Bertrand OLLIVIER sollicite les administrateurs sur la méthode de vote qu'ils souhaitent employer.

Il est demandé une élection à bulletin secret.

M. Dominique THIEBAUD qui assiste à la réunion en visio, ne participe au vote.

**Le résultat est le suivant :**

**Nombre de votants..... : 20 (dont 5 pouvoirs)**

**Nombre de voix valablement exprimées..... : 20**

**Nombre de voix pour Mme Michelle COLLARD : 17**

**Nombre de voix pour Mme Amina TAYRI : 3**

**Nombre d'abstention ..... : 0**

**Nombre de bulletin blanc ..... : 0**

**Nombre de bulletin nul..... : 0**

***Mme Michelle COLLARD, représentante des locataires, est déclarée élue membre titulaire de la Commission d'Attribution des Logements et Examen de l'Occupation des Logements (17 voix sur 20).***

**Il est procédé à l'élection du membre suppléant.**

M. Bertrand OLLIVIER sollicite les candidatures.

Une seule candidature est présentée, celle de M. Serge BURTE.

M. Bertrand OLLIVIER sollicite les administrateurs sur la méthode de vote qu'ils souhaitent employer.

Il est demandé une élection à main levée.

***M. Serge BURTE, représentant des locataires, est déclaré élu membre suppléant de la Commission d'Attribution des Logements, à la majorité absolue (19 voix POUR et une Abstention (Mme Amina TAYRI)).***

## **Election des membres à la Commission d'Appels d'Offres et Commission des Achats**

La Commission d'appel d'offres et Commission des Achats actuelle est composée comme suit :

Membres titulaires : M. Michel HUARD, Président de la commission  
M. Robert COSTANZA  
M. André NOIROT

Membres suppléants : M. Michel ANDRE  
M. Manuel GALLAND  
Mme TAYRI Amina, représentante des Locataires,

### **Il convient donc d'élire un membre suppléant en remplacement de Mme TAYRI.**

Tout membre du Conseil d'Administration peut se présenter.

Les membres sont élus par le Conseil d'Administration, à la majorité simple, avec voix prépondérante du Président.

M. Bertrand OLLIVIER sollicite les candidatures.

Deux candidatures sont présentées, celles de M. Denis FAHY et de Mme Amina TAYRI.

M. Bertrand OLLIVIER sollicite les administrateurs sur la méthode de vote qu'ils souhaitent employer.

Il est demandé une élection à bulletin secret.

M. Dominique THIEBAUD qui assiste à la réunion en visio, ne participe au vote.

#### **Le résultat est le suivant :**

**Nombre de votants..... : 20 (dont 5 pouvoirs)**

**Nombre de voix valablement exprimées..... : 20**

**Nombre de voix pour M. Denis FAHY : 17**

**Nombre de voix pour Mme Amina TAYRI : 2**

**Nombre d'abstention .....: 0**

**Nombre de bulletin blanc .....: 1**

**Nombre de bulletin nul.....: 0**

**\*\*\*\*\***

***M. Denis FAHY, représentant des locataires, est déclaré élu membre suppléant de la Commission d'Appels d'Offres et Commission des Achats, à la majorité absolue (17 voix sur 20).***

#### **C- Election de membres à la Commission sociale (article R 421-14 CCH)**

La Commission sociale se réunit une fois par an afin de dresser un bilan sur l'activité sociale, précontentieuse et contentieuse ainsi que les impayés. La composition de cette Commission n'est pas réglementée et la liste des membres est libre.

#### **Actuellement, cette Commission est composée de la manière suivante :**

Mme Marie-Noelle HUBERT, Présidente  
M. Jean-Jacques BAYER  
M. Jean-Pierre BRUNSEAUX  
M. Serge BURTE, représentant des Locataires

Mme Michelle COLLARD, représentant des Locataires  
M. Robert COSTANZA  
M. Manuel GALLAND  
Mme Anne-Marie GORSE  
M. Michel HUARD  
M. François ROBIN  
Mme Amina TAYRI, représentant des Locataires

**Tout administrateur intéressé peut siéger et faire acte de candidature.**

M. Bertrand OLLIVIER sollicite les candidatures.  
M. Denis FAHY présente sa candidature.

**M. Denis FAHY, représentant des locataires, est désigné membre de la Commission sociale.**

***Pièces jointes en annexe :***

- *Annexe 1 : Listes présentées*
- *Annexe 2 : PV de résultat des élections*

**RESULTAT du VOTE :**

**Chaumont, le 8 décembre 2022**



**Le Président**

**Bertrand OLLIVIER**









